



Province
de Liège

Enseignement

Haute Ecole de la Province de Liège

Calendrier et plan de suivi des recommandations

Bachelier en Construction option Bâtiment
Site de Verviers

Septembre 2014

En 2011-2012, la procédure d'évaluation pilotée par l'AEQES débute pour la section de Bachelier en *Construction* de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Elle se décline en quatre grandes étapes :

1. La première phase d'évaluation, menée en interne par les acteurs de la section concernée, prend fin en octobre 2012 avec le dépôt du rapport d'auto-évaluation à l'AEQES ;
2. S'ensuit la phase d'évaluation externe, menée par des experts indépendants en novembre 2013, qui donne lieu à un ensemble de constats et de recommandations repris en février 2014 au travers d'un rapport final de synthèse publié sur le site de l'AEQES ;
3. En avril 2014, l'AEQES transmet aux établissements concernés l'analyse transversale dressée par les comités d'experts intervenus dans l'évaluation des cursus « Construction » en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
4. Enfin, ce plan d'actions fait suite aux recommandations des experts et constitue une réponse aux constats réalisés par le croisement de ces regards internes et externes.

Il est important de rappeler que, soucieuse de s'inscrire pleinement dans l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, la Haute Ecole de la Province de Liège a adopté un Système de Management de la Qualité (SMQ¹) qu'elle développe depuis plusieurs années et qui se base, dans un premier temps, sur l'Approche Processus. Cette méthodologie rigoureuse inspirée de l'approche ISO préconise le regroupement, au sein d'un processus, des différentes activités qui concourent toutes à un même objectif. L'analyse de ces activités permet ensuite de formaliser, systématiser et harmoniser l'ensemble des pratiques dans une démarche structurée, globale et cohérente.

Dans le prolongement de ces différents travaux, mais aussi dans le cadre des travaux liés à la *Communication externe*, il est apparu important que la Haute Ecole de la Province de Liège, née de la fusion de trois Hautes Ecoles provinciales en 2007, formalise ce qu'elle est (ses valeurs), ce qu'elle fait (son métier) et comment elle le fait (ses politiques).

Cette réflexion davantage stratégique a abouti à la rédaction d'une Politique Qualité qui définit les orientations et objectifs généraux de qualité exprimés par les autorités de la HEPL, en termes de satisfaction de l'ensemble des bénéficiaires. Les axes de la Politique Qualité concernent en effet les étudiants (futurs, actuels et anciens), les personnels de la HEPL, ses partenaires, ...

Cette Politique Qualité s'articule autour de 8 grands axes stratégiques en regard desquels sont définis des objectifs opérationnels tels que :

- Favoriser l'insertion des diplômés sur le marché du travail au moyen d'une formation en adéquation avec les besoins du monde professionnel ;
- Développer les compétences du personnel à travers des possibilités de formation continue ;
- Fournir une information claire et complète aux étudiants, parents, professeurs... ;
- Fournir un environnement favorable à la formation ;
- Développer des collaborations et des partenariats avec les milieux professionnels ;
- Accompagner l'étudiant jusqu'à son insertion dans la vie professionnelle ;
- Etc.

En regard des grands axes de la Politique Qualité, le Collège de Direction élabore un Plan d'actions stratégique à moyen et long termes permettant d'identifier les actions à mener, de suivre leur état d'avancement, de vérifier les résultats et finalement, d'ajuster ou de corriger les actions préalablement définies en fonction des résultats obtenus (méthode PDCA : Plan- Do – Check – Act).

Le rapport d'auto-évaluation (ci-après RAE) réalisé au sein de la commission Qualité mise en place dans la section concernée a permis de mettre en évidence des points forts et des points à améliorer. Ces constats, croisés aux diverses recommandations émises par le comité des experts dans le rapport final de synthèse (ci-après RFS) ont guidé la commission d'évaluation interne dans l'élaboration du plan d'actions visant à l'amélioration de la qualité de notre enseignement.

¹ Le SMQ développé au sein de notre Haute Ecole est présenté sur notre site internet (www.hepl.be) dans la rubrique « Notre institution ».

Concrètement, à la lecture de ces différents rapports, des préoccupations centrales sont clairement apparues. Les recommandations y associées et leur caractère récurrent nous ont confortés dans le choix de nos priorités stratégiques déclinées selon les axes d'actions suivants :

Axe 1. Veiller à l'amélioration du programme d'études et des approches pédagogiques en développant de nouvelles modalités d'encadrement, de suivi et d'évaluation pour les stages et les T.F.E.

Axe 2. Mettre en place une gestion des ressources humaines et matérielles adaptée aux besoins de la section, notamment en :

- formalisant et actualisant les besoins en personnel chaque année,
- envisageant le renforcement de la gestion administrative,
- formalisant les besoins en matière de ressources matérielles et en sollicitant le PO sur base des priorités dégagées en matière de ressources matérielles,
- mettant en évidence les besoins nécessaires afin de mener la coordination de la Qualité.

Axe 3. Structurer et améliorer le fonctionnement de la Démarche qualité, de la gouvernance et de la stratégie en :

- envisageant de définir les tâches et responsabilités d'une coordination intermédiaire,
- invitant systématiquement des représentants des étudiants aux réunions de coordination,
- initiant la création d'un comité de représentant étudiants au sein de la section.

Pour chacun de ces axes, des actions sont planifiées (avec une échéance maximale de cinq années), un ou plusieurs responsables sont identifiés et les résultats attendus sont décrits de manière à permettre l'évaluation de l'atteinte de nos objectifs.

Il ressort de ce plan d'actions que les priorités reposent sur les éléments fondamentaux de notre « Métier », tels que définis dans la Politique Qualité de notre Haute Ecole. On constatera à la lecture du plan que la coordination, la cohérence et la pertinence pédagogiques (axes 1 et 2) sont des préoccupations essentielles pour notre section. S'il est vrai qu'une des qualités reconnues par le comité d'experts est la satisfaction du monde professionnel et des diplômés, une grande importance reste portée à l'amélioration continue de notre formation et à sa bonne adéquation avec les évolutions du milieu professionnel.

En guise de conclusion, il est nécessaire de souligner que ce plan d'actions sera amené à subir des modifications au cours du temps en fonction des avancées réalisées et des nouvelles priorités qui ne manqueront pas d'être dégagées. Pour être efficace, la démarche qualité ne doit pas s'arrêter à cette première évaluation mais doit être continue, évolutive et dynamique.

Plan de suivi Bachelier en Construction

Axe 1 : Veiller à l'amélioration du programme d'études et des approches pédagogiques						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
RFS, chapitre 1, principaux points d'amélioration détectés : 2, p.5 : « [...] revoir l'échéancier, préciser les modalités d'encadrement et de suivi, re-formaliser les grilles d'évaluation du stage, [...] »	Constituer un groupe de travail afin de développer de nouvelles modalités d'encadrement, de suivi et d'évaluation des stages.	**	Coordonnateur stages. R.B.	Degré de réalisation : en cours depuis 2013-14 Echéance : année académique 2015-2016	- Formalisation du suivi des stages (rapport intermédiaire), - Formalisation d'une grille d'évaluation	/
RFS, chapitre 1, principaux points d'amélioration détectés : 2, p.5 : « [...] revoir l'échéancier, préciser les modalités d'encadrement et de suivi, re-formaliser les grilles d'évaluation ..., du TFE [...] »	Constituer un groupe de travail afin de développer de nouvelles modalités d'encadrement, de suivi et d'évaluation des T.F.E.	**	Coordonnateurs TFE. J.S., C.T., E.Z.	Degré de réalisation : en cours depuis 2012-13 Echéance : année académique 2015-2016	- Formalisation du suivi des T.F.E. (validation des sujets, encadrement par les professeurs) - Formalisation d'une grille d'évaluation	/

Axe 2 : Mettre en place une gestion des ressources humaines et matérielles adaptée aux besoins de la section						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
RFS, chapitre 2, principaux points d'amélioration détectés : 1, p.6 : « [...] de veiller à maintenir un taux d'encadrement efficient »	Formaliser et actualiser les besoins en personnel chaque année.	***	Direction de catégorie	<u>Degré de réalisation</u> : Néant	Taux d'encadrement optimal.	Hiérarchie des priorités du P.O. Ressources humaines et financières.
	Analyser les besoins en personnels communiqués par la direction de catégorie et la possibilité d'y apporter une réponse adéquate		P.O.	<u>Echéance</u> : suivant conditions de réalisation		
RFS, chapitre 2, principaux points d'amélioration détectés : 2, p.6 : « renforcer l'équipe administrative [...] »	Mener à bien la procédure de <u>remplacement</u> de l'agent administratif prenant sa retraite.	***	P.O.	<u>Degré de réalisation</u> : Remplacement à prévoir. <u>Echéance</u> : année académique 2014-2015.	Renforcement de la gestion administrative et préparation de la succession de la secrétaire actuelle.	Hiérarchie des priorités du P.O. Ressources humaines et financières.
	Mener à bien la procédure de <u>renforcement</u> de l'agent administratif.			<u>Degré de réalisation</u> : première tentative de renforcement réalisée en 2013-14 : non aboutie. <u>Echéance</u> : année académique 2014-2015.		
RFS, chapitre 2, principaux points d'amélioration détectés : 3, 4, 5 et 6, p.6 : « [...] prendre l'ensemble de ces problèmes [pas d'accès à une réseau Wifi, nombre insuffisant de locaux, pas de bibliothèque ni de matériauthèque sur site, absence de personnel spécialisé pour la maintenance du parc informatique] en compte, à les prioriser et à y apporter les solutions adéquates »	Formaliser les besoins en matière de ressources matérielles	***	Equipe enseignante Direction de catégorie	<u>Degré de réalisation</u> : - Besoins formalisés par les enseignants au préalable de chaque année académique. - Une personne a été engagée pour la maintenance des parcs informatiques de deux sites de la catégorie technique, dont le site de Verviers en 2013-2014. <u>Echéance</u> : annuelle, suivant besoins.	Présence d'un réseau Wifi, de locaux adéquats, d'une bibliothèque / matériauthèque et d'un agent de maintenance informatique.	Hiérarchie des priorités du P.O. Ressources humaines et financières.
	Solliciter le PO sur base des priorités dégagées en matière de ressources matérielles		Direction de catégorie			
RFS, chapitre 4, principaux points d'amélioration détectés : 1, p.8 : « Redynamiser le	Tenir compte de la charge de travail que représente la coordination qualité dans les attributions.	**	Direction de catégorie	<u>Degré de réalisation</u> : actions initiées <u>Echéance</u> : suivant	Présence d'une personne identifiée, chargée de coordonner et d'assurer la mise en place du suivi de la	Hiérarchie des priorités du P.O. Ressources humaines et financières.

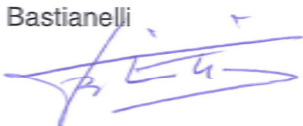
<i>processus [qualité] et reformaliser le plan d'actions et de mise en œuvre en priorisant les actions à mener. »</i>	Donner suite aux besoins en personnel identifié.		P.O.	conditions de réalisation	démarche qualité.	
---	--	--	------	---------------------------	-------------------	--

Axe 3 : Structurer et améliorer le fonctionnement de la Démarche qualité, de la gouvernance et de la stratégie

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
RFS, chapitre 4, principaux points d'amélioration détectés : 2, p.8 « Formaliser une coordination sur le site permettant de concrétiser ce relais [de direction, de manière à réduire les discontinuités entre le niveau stratégique (management) et le niveau opérationnel de la démarche qualité] ».	Définir les tâches et responsabilités d'une coordination intermédiaire.	***	P.O.	<u>Degré de réalisation</u> : dossier en cours, en attente d'une réponse du P.O. <u>Echéance</u> : suivant conditions de réalisation	Amélioration de la communication entre le niveau stratégique et le niveau opérationnel. Coordination des activités de la formation.	Hiérarchie des priorités du P.O. Ressources humaines et financières.
RFS, chapitre 4, principaux points d'amélioration détectés : 3, p.8 « S'assurer d'un engagement fort et plus massif des étudiants dans ces démarches (qualité, gouvernance), en communiquant sur l'intérêt et le sens de celles-ci.	A. Inviter les représentants étudiants à participer aux réunions de coordination pédagogiques. B. Définir et créer un comité d'étudiants au sein de la section.	**	Personnel enseignant	<u>Degré de réalisation</u> : En cours. <u>Echéance</u> : - 2014-2015 pour la définition ; - fonctionnement prévu pour 2015-2016.	Augmentation de la participation des étudiants aux organes consultatifs de la section.	Ressources humaines.

Signatures :

Le Directeur-Président
T. Bastianelli



Le Directeur de catégorie
Ph. Collée



Le coordonnateur de l'autoévaluation
M. Laurent

